BANQUES.

ÉTAT DE SITUATION SEMI-ANNUEL DE LA

HIBERNIA NATIONAL BANK

DE LA NLLE-ORLEANS.

31 décembre 1896.

ACTIF.

Espèces	$3,218,318 33
Bons des Etats-Unis, au pair	400,000 00
Primes sur les bons des E.-U.	20,000 00
Actions	100 00
Mobilier et installations	9,585 62
Fonds de rédemption 5 pour cent	18,000 00
Trésor sur demande $807,805 53	
Trésor, ... 887,603 59	
Trésor, y compris Change sur d'autres banques	1,580,220 82
	3,275,629 94
Total	6,941,630 89

PASSIF.

Capital actions	$400,000 00
Fonds de surplus	
Surplus maintenant augmenté $50,000	875,000 00
Profits indivis	9,202 38
	$1,284,202 38
Dividendes non payés	17,138 00
Circulation	360,000 00
Dépôts: Aux banques	$4,816,606 68
Dû aux banques et banquiers	763,683 83
	$5,580,202 51
Total	$6,941,630 89

JAMES T. HAYDEN, Président.
FRANK WIGHT, Vice-Président.
A. M. PAGAUD, Caissier.
ALFRED D. BOUDEN, JR. Assistant Caissier.
1er jan—3 f.

J. HASSINGER, Président. — J. R. MERILH, Vice-Président.

Etat de situation annuel

—DE LA—

GERMANIA SAVINGS BANK,

(Banque d'Epargnes Germania,)

No 311 RUE DU CAMP,

A la clôture des affaires le 31 décembre 1896.

ACTIF.

Actions dans d'autres corporations	$17,856 00
Bons portant intérêt	497,788 90
Prêts sur propriétés foncières	394,362 65
Prêts à échéance (garantis par collatéraux)	489,647 92
Prêts sur demande (garantis par collatéraux)	618,257 57
Meubles et installations	750 00
Comptant	239,891 87
Total	$2,258,554 91

PASSIF.

Capital payé	100,000 00
Profits indivis	259,884 62
A avoir: Gain après déduction de toutes pertes, dépenses, taxes d'Etat et de ville 118,308 61	
Moins $54,566 42 crédité aux déposants pour intérêt, et $16,000 00 aux actionnaires durant l'année courante 70,566 42	
Surplus maintenant augmenté	$47,500 19
Ajouter profits indivis existant le 31 décembre 1895	212,384 43
La réserve actuelle est maintenant de 259,884 62 qui a 7,406 déposants	1,890,530 29
Dividende No 30, payable maintenant	8,000 00
Autres Dividendes non payés	140 00
Total	$2,258,554 91

Je certifie que l'état ci-dessus est vrai et correct. G. AD. BLAFFER, Caissier.

Juré et signé sous serment pardevant moi, ce 31me jour de décembre 1896.
GEO. C. WALSHE, Notaire Public.
Attesté correct:
J. R. MERILH,
A. VIZARD.

La dividende annuel semi-annuel de HUIT PIASTRES par action, sera payé aux actionnaires, sur demande. 1er janv—3f

---

ETAT SEMESTRIEL

DE LA

Banque Nationale de la Louisiane

DE LA NOUVELLE-ORLEANS,

A la clôture des affaires le 31 décembre 1896

ACTIF.

Bills escomptés	$633,119 81
Ville de la Nouvelle-Orléans, et autres actions	$843,450 47
Bons des Etats-Unis en prime sur les mêmes	56,500 00
	904,950 47
Maison de banque et installations	100,000 00
Prêts sur demande: $1,239,214 43	
Trésorier des Etats-Unis	$2,250 00
Change américain	318,383 35
Comptant	825,053 36
Chèques pour le Clearing-House	222,124 79
	2,607,025 93
Total	$4,245,096 21

PASSIF.

Capital-actions	$500,000 00
Fonds de surplus	150,000 00
Profits nets non divisés	64,846 23
Circulation	450,000 00
Dépôts	3,465,317 93
Dividendes non payés	20,232 00
Total	$4,245,096 21

R. M. WALMSLEY, Président.
A. LURIA, Vice-Président.
LEON F. JANIN, Caissier.
1er jan—3f

ETAT DE LA SITUATION

—DE LA—

UNION NATIONAL BANK,

A LA NOUVELLE-ORLEANS,

Du 7 Déc. 1896, jusqu'à la cloture des affaires le 31 décembre 1896.

ACTIF.

Prêts et escomptes	$247,024 13
Bons des Etats-Unis	100,000 00
Actions, sécurités, etc.	148,355 00
Maison de banque, meubles, installations et autres propriétés foncières	140,500 00
Prêts sur demande $350,323 13	
Banquiers étrangers 152,989 40	
Change à vue du nord 231,390 89	
Trésorier des E.-U. 2 250 00	
Comptant et chèques sur le clearing house 449,098 48	1,186,051 90
Total	$1,771,931 03

PASSIF.

Fonds capital	$300,000 00
Circulation	39,050 00
Dépôts, banques et banquiers $87,208 96	
Dépôts individuels 1,345,672 07	1,432,881 03
Total	$1,771,931 03

S. V. FORNARIS, Président.
S. E. WORMS, Vice-Président.
A. LABARTHE, Caissier agissant.
1er jan—3 f

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE

District pour la paroisse d'Orléans — Ma contitée par le présent, que le 10me jour de décembre 1896, jugement a été rendu en cette Cour, dans l'affaire ci-dessous intitulée, dans les termes et chiffres suivants, à savoir:

Catherine Palette vs Frank E. Palette.
No 50,966.

Sur motion de Gus. Lemle, Esq., avocat pour la plaignante qui a produit pleines preuves appuyées de la demande du plaignant, la loi et l'évidence étant en sa faveur:

Il est ordonné, adjugé et décrété, que l'entrée en délibéré de 20 octobre 1896 soit maintenant rétractée et fait finale et que la communauté dite ci-dessus et gains existant jusqu'ici entre les parties soit dissoute, que Catherine Palette soit et est décrétée par le présent après des biens de son mari, Frank E. Palette, et qu'il soit condamné à payer à la plaignante la dommage de deux mille cinq cents dollars pour la jouissance des biens paraphernaux reçus et consommés par le défendeur. Les frais du procès du tout payés par le défendeur.

Jugement rendu le 10 décembre 1896.

Jugement signé le 16 décembre 1896.

Signé: T. C. W. ELLIS, Juge.

En témoignage de quoi j'ai mis ma signature et apposé le sceau de ladite Cour, en la ville de la Nouvelle Orléans, en 31me jour de décembre 1896.

Pour Greffier, F. DU RUISSEAU, Député-Greffier.

BANQUES.

ETAT DE SITUATION SEMESTRIEL

—DE LA—

HIBERNIA NATIONAL BANK

A la clôture des affaires, le 31 décembre 1896.

ACTIF.

Comptes et billets escomptés	$2,229,313 12
Bons des Etats-Unis	150,000 00
Primes sur des bons des Etats-Unis	10,000 00
Fonds de 5 pour cent	6,750 00
Autres actions, et bons	77,214 27
Maison de banque et installations	50,000 00
Dû par des banques et banquiers $192,898 09	
Change à vue sur New York 312,582 47	
Comptant et chèques du Clearing-house 901,210 54	1,406,691 10
	$3,929,969 49

PASSIF.

Capital	$300,000 00
Surplus	300,000 00
Profits indivis	59,775 34
Circulation	135,000 00
Dividendes non payés	20,354 00
Dû aux dépositaires: $2,110,717 95	
Dû à des banques et banquiers 1,013,122 20	3,123,840 15
	$3,929,969 49

J. W. CASTLES, Président.
ANDREW STEWART, Vice-Président.
CHAS. ALFREY, Caissier.
P. L. GIRAULT, Assistant-Caissier.
1 jan—3f

Banque du Peuple de la Nouvelle-Orléans.—Nouvelle-Orléans, 1er Janvier 1897—Un dividende semi-annuel de trois pour cent sera payé aux actionnaires de cette banque sur demande.

J. A. DUBLANC, Caissier.
1er jan—1 sem

Banque Nationale Germania.—Nlle-Orléans, 29 décembre 1896—A une assemblée du Bureau des Directeurs, tenue ce jour, un dividende semi-annuel de TROIS DOLLARS PAR ACTION a été déclaré, payable sur demande.

F. DIETZE, Caissier.
1er jan—3f

Banque Nationale Hibernia.—Nouvelle-Orléans, 30 décembre 1896.—Un dividende de huit dollars par action a été, ce jour, déclaré des profits des derniers six mois, payable le 2 janvier 1897.

CHARLES PALFREY, Caissier.
1er janv—3 f

Banque des Citoyens de la Louisiane.—Département de Banque, Nouvelle-Orléans, 24 déc. 1896—L'élection annuelle de sept directeurs de cette banque, aura lieu pour l'année suivante, le LUNDI, 1er Février 1897, de midi à 2 heures P. M.

A. A. LELONG, Caissier.
25 déc au 1er fév—

Banque Nationale de l'Etat.—Nouvelle-Orléans, 19 décembre 1896.—L'élection annuelle des directeurs de cette banque sera tenue à la maison de banque le mardi, 19 janvier 1897, entre 10 heures A. M. et 2 heures P. M.

C. H. CULBERTSON, Caissier.
20 déc au 19 jan inc

Banque Nationale d'Etat de la Nouvelle-Orléans. — Nouvelle-Orléans, 26 décembre 1896.—A une réunion du Bureau des directeurs, tenue ce jour, un dividende semi-annuel de trois pour cent a été déclaré payable le 4 janvier 1897, aux actionnaires enregistrés à cette date.

C. H. CULBERTSON, Caissier.
27 déc—7f

TOUT PRET

Cadeaux pour les Fêtes

....Nous sommes prêts lorsque
....vous l'êtes. Nous sommes
....préparés depuis des mois à
....faire de notre magasin et de
....notre stock des idéalités et
....croyons que nous avons aujourd'hui le magasin de bijoux le mieux assorti du Sud. Nous ne nous satisfaisons de rien de moins.

....Diamants
....Montres
....Bijoux
....Argenterie, etc.

— En Grande Quantité —

Frantz & Opitz,

Horlogers et Bijoutiers,

No 129 RUE BOURBON,

Près Canal.

1er sept—1 an

VENTES A L'ENCAN

PAR JOHN J. CASTELL & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de J. M. Cougot, épouse de Philip Sabathier.

Division A—No 49,919.

Meubles, Cheval et Wagon, etc.

A L'ENCAN.

JEUDI, 7 Janvier 1897, à 11 h. A. M.

PAR JOHN J. CASTELL & CO., JOHN J. CASTELL, Encanteur. — Bureau 144 rue Carondelet. — Il sera vendu aux enchères publiques, le JEUDI, 7 janvier 1897, à 11 heures A. M., au No 630 rue Delery, entre les rues Royale et Chartres, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté et signé le 15 décembre 1897 par l'Hon. T. C. W. Ellis, les mobiliers suivants:

Un lot de meubles, un cheval et wagon, etc., d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant.

25déc—25—janv 3 6 7

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de J. M. Cougot, épouse de Philip Sabathier, Division A. No 49,919.

Meubles, Piano et autres effets, etc

JEUDI, 7 JANVIER 1897,

A 10 HEURES A. M.

PAR JOHN J. CASTELL & CO., JOHN J. CASTELL, Encanteur. — Bureau 144 rue Carondelet. — Il sera vendu aux enchères publiques, le JEUDI, 7 janvier 1897, à 10 heures A. M., au local No 630 rue Delery, entre les rues Royale et Chartres, en vertu de et conformément à un ordre rendu par l'Hon. F. A. Monroe, juge de la cour civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, en date du 24 décembre 1896, dans l'affaire de la succession de Mme Catherine Butman, nommée Mme Jeanne Jolly, No 51,343 du Dossier de la dite Cour, et pour le compte de la dite succession, à l'encan, il sera vendu:—

Les Meubles, Piano et autres effets, etc., que contient le local Nos 806 et 808 rue Louisa, conformément à un inventaire déposé dans les archives de la susdite succession.

Conditions—Comptant.

27 déc—27 31—jan 3 5 6 7.

ANNONCES JUDICIAIRES.

PAR LE CONSTABLE.

PAR LE CONSTABLE.

Le contenu, les installations, etc., d'une imprimerie.

Wm. Sheridan vs Algiers Democrat Publ'g Co. Ltd.

TROISIEME COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans No 7,438—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon F. P. Hennessy, juge de la Troisième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, je procéderai à la vente aux enchères publiques, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 4 janvier 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir: Sur les lieux, à l'encognure des rues Seguin et Patterson, le contenu, les installations, etc., des bureaux de l'Algiers Democrat Publ'g. Co., d'après inventaire enregistré; un pupitre, une table, une vitrine, deux fourneaux, une presse à main de Chandler et Price, une presse de J. B. Gelbrell & Sons, un moteur électrique avec arbre de souche et courroie, un lot de journaux et de caractères d'imprimerie pour job, d'environ cent six genres, deux pierres pour presses.

Conditions—Comptant.

M. E. HUMPHREY, Constable de la Troisième Cour de Cité de la N. O.

VENTES A L'ENCAN.

PAR LOUIS A. RICHARDS & CIE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mardi, 12 Janv. 1897

Vente Judiciaire en Partage

DANS LA

Succession de Mme Loretta Forkefield.

No 48,524—Cour Civile de District.

Conformément à un ordre de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, en date du 21 juillet 1896:

PAR LOUIS A. RICHARDS & CIE., Louis A. Richards, encanteur—Bureau No 629 rue Commune—Le MARDI, 12 janvier 1897, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, il sera vendu dans les conditions de un tiers au plus comptant et la balance à 1 an et deux ans après la date, portant intérêt pour cent d'intérêt à partir de la date jusqu'au paiement et garantie par hypothèques, les propriétés décrites ci-dessous, à savoir:

Six certains lots de terre, avec toutes les améliorations, situés dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Dauphine, Mazant, Bourgogne et Lesseps, désignés par les lettres A, B, C, D et E. Lot No A 1 formant l'encoignure des rues France et Dauphine, et mesurant vingt-sept pieds quatre pouces et trois lignes sur la rue France, la même largeur dans le fond, par une profondeur de 80 pieds six pouces; Lot A 2, mesure 58 pieds 4 pouces de face sur la rue Dauphine, par 27 pieds 4 pouces et 3 lignes de profondeur, et 58 dans le fond du lot "A 1"; Lot "B" mesure 35 pieds de face sur la rue France par 13 pieds, 10 pouces de profondeur. Lots "C", "D", "E" mesurent chacun 32 pieds 6 pouces de face sur la rue France par une profondeur entre lignes parallèles de 138 pieds 10 pouces. Lots "C", "D" et "E" sont vacants et les lots "A 1" et "A 2" et "B" contiennent des améliorations qui seront plus pleinement montrées sur le plan enregistré à la Bourse.

Acte de vente pardevant Fred. Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur, l'acquéreur devant déposer 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication pour lier la vente.

6 déc—6 13 20 27—jan 3 10 11 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mardi, 5 janvier 1897. Succession de Mme Jeanne Jolly.

No 51,218—Cour Civile de District.

PAR LOUIS A. RICHARDS & CIE—Louis A. Richards, encanteur, bureau, No 629 rue Commune—Le MARDI, 5 janvier 1897, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune. En vertu de et conformément à un ordre issu par l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, lequel dit ordre porte la date du 30 novembre 1896 dans l'affaire intitulée succession de Mme Jeanne Jolly, No 51,218 du dossier de la susdite cour, et pour le compte de la dite succession, il sera vendu aux enchères publiques les propriétés décrites ci-dessous, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Mandeville, Chartres (anciennement Moreau), Marigny et Royale (anciennement Cassacalve); lequel dit lot mesure (30) trente pieds de face à la rue Mandeville, (60) soixante pieds de profondeur sur la ligne qui le sépare de la propriété maintenant et appartenant anciennement à Marie Prévost, (30) trente pieds sur la ligne qui le divise de la propriété d'Adelard Guichard, un assignataire; de là (15) quinze pieds de face sur une ligne parallèle à la rue Mandeville et de l'extrémité de la dernière ligne, mesurant (30) trente pieds sur une ligne perpendiculaire à la ligne du fond et (45) quarante-cinq pieds de largeur sur la ligne du fond; le tout comme il est actuellement sur un certain plan dressé par Theo. Dietel, J. Voyer, en date du 13 novembre 1880, le tout en mesure américaine, conformément au dit plan connu par le No 614 rue Mandeville et constatant, où une maison en bois contenant quatre chambres et cuisine avec deux chambres, deux citernes, lieux d'aisance double, etc.; et les loyers à $11.00 par mois.

Conditions.—Comptant. Dix pour cent de dépôt du prix d'achat à être fait à l'encanteur au moment de l'adjudication pour lier la vente.

Acte de vente pardevant Emile Boasy, notaire, aux frais de l'acquéreur.

5 déc—5 6 13 20 27—janv 3 4 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

MARDI, 26 JANVIER 1897.

Succession de Veuve J. J. Segrave.

No 51,343.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

JOLIE MAISON DOUBLE.

PAR LOUIS A. RICHARDS, & CO.—Louis A. Richards, Encanteur—Bureau No 629 rue Commune—Le MARDI, 26 janvier 1897, à midi, à la bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre issu par l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, lequel dit ordre porte la date du 24 décembre 1896, dans l'affaire intitulée succession de Mme Catherine Butman veuve de J. J. Segrave, No 51,343, du Dossier de la susdite cour et pour le compte de la dite succession, il sera vendu aux enchères publiques les propriétés ci-après décrite: à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Louisa (ancienne Dauphine, (anciennement Grands-Hommes) ladite portion ou morceau de terre mesure 40 pieds de face à la dite rue Louisa sur 85 pieds de profondeur.

Les améliorations sont connues par les Nos 806 et 808 rue Louisa et consistent en une jolie résidence double en bois avec quelques quatre chambres et hangars fermés de chaque côté, citerne, etc.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur, et la balance du prix, s'il y en a, à un ou un et deux ans de crédit, au gré de l'acquéreur, payable en un ou deux billets promissoires de l'acquéreur, avec huit pour cent d'intérêt par an à partir de la date de l'adjudication, cinq pour cent d'honoraires à avocats en cas de non paiement à la maturité, garanti par les privilèges et hypothèques spéciales du vendeur sur ladite propriété foncière, ensemble avec les clauses usuelles de sécurité. Dix pour cent du prix de l'adjudication devant être déposés avec l'encanteur au moment de la vente.

Acte de vente pardevant F. D. Charbennet, notaire, aux frais de l'acquéreur.

25déc—25 26 27—janv—3 10 17 24 25 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

JEUDI, 7 JANVIER 1897,

A 10 HEURES A. M.

Meubles, Piano et autres effets, etc

Succession de Vve J. J. Segrave.

No 51,343—Cour Civile de District

PAR LOUIS A. RICHARDS & Co.—Louis A. Richards, encanteur, bureau, No 629 rue Commune, JEUDI, 7 Janvier 1897, à 10 heures A. M., au local No 806 et 808 rue Louisa. — En vertu et conformément à un ordre rendu par l'Hon. F. A. Monroe, juge de la cour civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, en date du 24 décembre 1896, dans l'affaire de la succession de Mme Catherine Butman, nommée Mme de J. J. Segrave No 51,343 du Dossier de la dite Cour, et pour le compte de la dite succession, à l'encan, il sera vendu:—

Les Meubles, Piano et autres effets, etc., que contient le local Nos 806 et 808 rue Louisa, conformément à un inventaire déposé dans les archives de la susdite succession.

Conditions—Comptant.

27 déc—27 31—jan 3 5 6 7.

ANNONCES JUDICIAIRES.

PAR LE CONSTABLE.

PAR LE CONSTABLE.

Le contenu, les installations, etc., d'une imprimerie.

Wm. Sheridan vs Algiers Democrat Publ'g Co. Ltd.

TROISIEME COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans No 7,438—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon F. P. Hennessy, juge de la Troisième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, je procéderai à la vente aux enchères publiques, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 4 janvier 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir: Sur les lieux, à l'encognure des rues Seguin et Patterson, le contenu, les installations, etc., des bureaux de l'Algiers Democrat Publ'g. Co., d'après inventaire enregistré; un pupitre, une table, une vitrine, deux fourneaux, une presse à main de Chandler et Price, une presse de J. B. Gelbrell & Sons, un moteur électrique avec arbre de souche et courroie, un lot de journaux et de caractères d'imprimerie pour job, d'environ cent six genres, deux pierres pour presses.

Conditions—Comptant.

M. E. HUMPHREY, Constable de la Troisième Cour de Cité de la N. O.

VENTES A L'ENCAN.

PAR LOUIS A. RICHARDS & CIE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mardi, 26 Janvier 1897.

Vente en Partage.

Propriété Améliorée et Terrain

—DANS LE—

Troisième District.

John Schott, Jr., versus John Schott, Sr.

No 51,829—Cour Civile de District.

PAR LOUIS A RICHARDS & Cie—Louis A. Richards, Encanteur, bureau No 629 rue Commune—Le MARDI, 26 janvier 1897, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu et conformément à un jugement rendu et signé le 18 décembre 1896, par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire de John Schott, Jr., vs John Schott, Sr., No 51,829 du dossier de la susdite Cour, il sera vendu aux enchères publiques, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain terrain situé dans le troisième district de cette ville, désigné par le No 4, dans l'îlet borné par les rues St-Claude, Marais, Piété et Désiré, ledit terrain mesurant 30 pieds de face à la rue St-Claude sur une profondeur de 118 pieds 6 pouces.

2° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et îlet que la propriété ci-dessus, désigné par la lettre A, sur un plan fait par E. Pilié, ayant voyer de ville, en date du 21 décembre 1896, et le dit lot mesure 25 pieds 8 pouces et trois lignes de face à la rue Désiré sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles. Les améliorations sont connues par les numéros municipaux 1118 et 1120 de la rue Désiré et consistent d'un cottage simple en bois ayant trois chambres et cuisine, cave, etc, de chaque côté des dits lots A et B.

Conditions—Une moitié ou plus, ou le tout, comptant, la balance, s'il y en a, à un et deux ans avec billets portant intérêt de huit pour cent à partir du jugement jusqu'au paiement et garantie par hypothèque et privilèges et lien de vendeur et toutes les clauses usuelles de sécurité, quinze pour cent de dépôt sur le prix de l'enchère sera requis du l'acquéreur au moment de la vente. Les actes de vente pardevant Fred Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

25 déc—25 26 27—jan 3 10 17 22 24 26

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Joseph Katus.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—No 51,556.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.—Geo. G. Friedrichs, encanteur—MARDI, 12 janvier 1897, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Bureau, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. G. H. Théard, juge de la Cour Civile de District, Division E, pour la paroisse d'Orléans, daté le 6 décembre 1896, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée—

Dix certains lots de terre avec les améliorations situés dans le Troisième District, dans l'îlet borné par les rues Remparts, Deslondes et St-Claude et la ligne de bornes séparant de la propriété de la Société de la Sainte Croix formant une partie du terrain connu anciennement comme le Jardin Brick Yards, désignés comme lots 1 à 10 inclusivement de l'îlet No 17, sur un plan dressé par Pilié et Murray, et conformément auquel les dits lots mesurent comme suit:

Les lots 1 à 4 inclusivement, mesurent chacun 27 pieds 3 pouces et 7 lignes de face à la rue Remparts, sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de 125 pieds; le lot 1 se joint à la ligne de séparation de la propriété de la Société de la Ste-Croix; le lot No 5 forme l'encoignure des rues Remparts et Deslondes et mesure 27 pieds 4 pouces de face à la rue des Remparts sur une profondeur entre lignes parallèles et de face sur la rue Deslondes de 125 pieds et les lots 6 à 10 inclusivement y touchent et mesurent chacun 25 pieds de face à la rue Deslondes, sur une profondeur entre lignes parallèles de 126 pieds 7 pouces et 6 lignes.

Conditions—La moitié ou plus, ou le tout comptant, la balance s'il y en a, à un an portant 8 0/0 par an d'intérêt et toutes les clauses usuelles de sécurité. 25 centièmes du prix de 10 0/0 de dépôt. Acte de vente pardevant Zengel & Loomis, notaire, aux frais de l'acquéreur.

1 déc—11 20 27—janv 3 10 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Casper Henry ou Casper Stock et de son épouse, Johanna Stock.

No 51,557—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—MARDI, 12 février 1897, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 629 rue Commune, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, Juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, daté le 8 décembre 1896, dans l'affaire de L. J. Huber vs J. J. Stier, dans l'affaire de L. J. Huber vs J. J. Stier, dans l'affaire de L. J. Huber & Co., et Bernard Stock & Co., notaires, aux frais de l'acquéreur.

11 déc—11 20 27—3 10 jan à date

PAR KINGSTON & HORN.

ANNONCE JUDICIAIRE. — Un demi-lit dans le Sixième District.—Succession de Théodore Odom.—No 49,573—Division E, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR KINGSTON & HORN—W. D. KINGSTON, Encanteur—Bureau 409 rue Carondelet—MERCREDI, 20 janvier 1897, à midi, à la Bourse d'Encan de la Nouvelle Orléans, Nos 24 et 56 rue Baronne, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre daté le 27 nov. 1896, de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la susdite Cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus les propriétés suivantes:

Un certain lot ou portion de terre situé dans le Sixième District de cette ville, et désigné comme la moitié de l'îlet ou carré No 77, maintenant 530, borné par les rues Valmont, Dufossat, St David et St-Patrick, ladite portion de terre mesure 55 pieds 8 pouces et 9 lignes de face sur la rue St-Patrick, 38 pieds 1 pouce et 1 ligne sur la rue St-David, et à peu près 308 pieds 2 pouces et 1 ligne sur la rue Valmont plus ou moins.—Conditions: La moitié ou plus comptant. La balance à un an après la date de la vente, avec 8 0/0 d'intérêt et les clauses usuelles de sécurité.

Acte de vente pardevant John Watt, notaire, aux frais de l'acquéreur, 20 pour cent de dépôt au moment de l'adjudication.

20 déc—20 27—janv. 3 10 17 20.

PAR HARRY H. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DU RECEVEUR.

QUATRE GOELETTES!

Daley, M. L. Clarke, Laura L., J. J. Clarke.

Dans l'affaire de L. J. Huber vs J. J. Clarke & Co.—No du Dossier 48,607.

Aux enchères publiques. Au comptant.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur—Bureau, No 143 rue Carondelet, le LUNDI, 11 janvier 1897, à midi, au pied du Nouveau Bassin, encoignure Julie et sud Romain, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, en date du 8 décembre 1896, No 48,607 du Dossier, dans l'affaire de L. J. Huber vs J. J. Clarke & Co., il sera vendu aux enchères publiques:

Quatre goélettes comme suit:

Daley, 23,33 tonneaux net; M. L. Clarke, 15,69 tonneaux net; Laura L., 26,58 tonneaux net, et J. J. Clarke 12,97 tonneaux net, ensemble avec leurs appareils, voiles, ancres, chaînes, etc.

Conditions—Comptant sur les lieux.

Actes de vente pardevant Felix J. Dreyfous, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.

10 déc—10 19 20 27—jan 3 10 11.

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Capitalistes, Attention! Placement Constant, stable et solide

—EN—

Propriétés Commerciales, Résidences

—ET—

Vacantes

—DANS LES—

Premier, Deuxième et Troisième Districts.

Le tout loué à bail à des locataires No 1.

114-116

Rue Baronne,

Entre les rues Canal et Common

Elégant édifice à trois étages et mansarde En face de l'Hôtel Grunewald, du Chess, Checkers and Whist Club et seulement à cent pieds du grand boulevard Canal.

Occupé par G. Eble et autres et rapportant un loyer à bail de

$2,220 par an.

118-120

Rue Baronne,

Attenant à celle ci-dessus. Elégante bâtisse en briques à trois étages, occupée par Fred Rockel (Empire Saloon) rapportant un loyer à bail de

$2,520 par an.

1734-1736

Avenue Esplanade,

Encoignure Roman, Splendide Maison double à deux étages, pouvant rapporter

$750 ou plus par an.

1839

Chemin du Bayou,

A l'encoignure des rues Quartier et Roman. Elégante Résidence à deux étages, rapportant un loyer avec bail de

$360 par an.

Magnifique Lot de terre,

Rue du Quartier, entre les rues Romain et Derbigny. Bâtisses éloignées de la rue

Louée $8 par mois.

9

Lots de terre,

Enc. des rues Duels et St-Antoine.

Succession de Veuve James H. Porter.

Julie A. Genest vs les Mineurs George et Maurice Beaudry, et als.

No 48,170—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur — Bureau, No 723 (ancien No 155) rue Commune—MERCREDI, le 13 janvier 1897, à midi, il sera vendu aux enchères publiques, à la Bourse de la Nouvelle-Orléans, Nos 51 et 56 rue Baronne, entre les rues Gravier et Commune, en vertu de et conformément à un jugement rendu et signé le 11 décembre 1896, par l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés suivantes, à savoir:

1° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Canal, Carondelet, Baronne et Common, désigné par le No 3 sur un plan dressé par Pilié, voyer, en date du 11 juin 1842, et annexé à un acte passé pardevant Adolphe Maureau, ancien notaire en cette ville, le 16 de même mois et année; le dit lot de terre mesurant 31 pieds 4 lignes de face à la rue Baronne 30 pieds 4 pouces 4 lignes de largeur dans le fond sur une profondeur de 71 pieds 4 lignes sur la ligne la plus proche de la rue Common et 66 pieds 2 pouces sur l'autre côté, ou il est borné par le lot No 2 et par une allée commune en usage au dit lot et à d'autres lots faisant face à ladite allée; et une portion de terre attenant au lot décrit ci-dessus sur la ligne vers la rue Commune, et mesurant environ 9 pieds sur la ligne la séparant de la propriété appartenant auparavant à Mme H. C. Cammack, environ 31 pieds 10 pouces sur le côté attenant à la propriété décrite ci-dessus, 32 pieds 6 pouces sur une allée commune s'ouvrant sur la rue Baronne, et environ 5 pieds sur l'autre côté sur une ligne parallèle à la rue Baronne, ensemble avec tous les droits des vendeurs de la dite Mme Porter à une plus grande étendue de terres si la même se trouve.

Celle ci étant la même propriété que feu Mme E. G. Porter a acquise comme suit; à savoir:

Le tiers indivis duquel, par achat de Mme Amélia Zachaie Le Homme, épouse de C. Cammack, d'après un acte passé pardevant Théo. Payol, ancien notaire en ce ville, le 21 juin 1869, et les autres deux tiers indivis duquel par achat de Eugène Mongneau, relieur et Olympe Françoise Mongneau, veuve de Jacques Lafitte, d'après un acte passé pardevant Théo. Guyot, ancien notaire en cette ville, le 6 novembre 1873.

Les améliorations consistent en une bâtisse en briques à trois étages et mansarde, avec vestibule sur le côté et le rez-de-chaussée occupé par G. Eble, comme fruiterie; trois chambres divisées pour des bureaux à médecins ou de dentistes au deuxième étage; 4 chambres au troisième étage et quatre chambres à la mansarde; trois étages; une cuisine en briques à chaque étage, contenant deux chambres à chaque étage; hydrau, lieu d'aisance, citerne, etc., vendu sujet à deux baux au taux de $2 250 par an payable mensuellement et expirant le 30 septembre 1897; et aussi sujet à une location perpétuelle en faveur de la ville de la Nouvelle Orléans au taux de $23 par an payable annuellement et portant sur une partie des terrains connus par les Nos 114 et 116 (ancien No 11) rue Baronne.

2° Un certain lot de terre, situé dans les mêmes district et îlet que celui ci-dessus décrit, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les dépendances qui y appartiennent désigné comme lot No Un sur un plan dressé par A. S. Phelps, voyer, en date du 13 mai 1848, déposé dans le bureau de L. T. Caire, ancien notaire en cette ville; ledit lot mesure 21 pieds 6 pouces et 4 lignes de face à la rue Baronne, 190 pieds de profondeur sur une allée commune, 21 pieds 9 pouces et 4 lignes de largeur sur la ligne du fond, et une autre allée commune et 190 pieds 3 pouces et 1 ligne de profondeur sur la ligne la séparant du lot No 2.

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER

Etant la même propriété que feue Mme E. G. Porter a acquis comme suit: Une moitié indivise échoue par achat de Veuve J. Lefitte, d'